



MERCI

TAXE D'APPRENTISSAGE

Soutenez la faculté de Pharmacie de Paris - Université de Paris



PHARMACIE

Santé

Université de Paris

- Grâce à votre taxe d'apprentissage,
- VOUS financez les travaux pratiques,
 - VOUS équipez les salles de formation,
 - VOUS soutenez les projets pédagogiques.



Projet pédagogique «LightBoard»



Travaux pratiques de chimie



Salle de formation «Quinine»



« La qualité de la formation des pharmaciens garantit leur futur exercice professionnel. Grâce à votre taxe d'apprentissage, nous pouvons maintenir cette expertise et la valeur du diplôme d'État que nous leur délivrons. Merci donc de votre soutien. »

Pr Jean-Louis Beaudeau
Doyen de la faculté de Pharmacie de Paris

COMMENT NOUS SOUTENIR

- Indiquez à votre expert-comptable ou à votre OPCO que vous souhaitez verser votre taxe d'apprentissage à :

Faculté de Pharmacie de Paris
Université de Paris
→ **N° UAI : 0755976N** ←

- Afin de vous assurer que votre choix a bien été respecté, merci de nous renvoyer le formulaire de versement par courriel à :

taxe@pharmacie.parisdescartes.fr
et **recette@u-paris.fr**

Pour plus d'informations :

www.pharmacie.parisdescartes.fr

- **Suivez-nous sur les réseaux sociaux**



www.linkedin.com

Groupe : Faculté de Pharmacie de Paris



@FacPharmaParis



FacPharmaParis

Faculté de Pharmacie de Paris
4 avenue de l'Observatoire
75006 Paris